



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#) 

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : / /

Dossier complet le : / /

N° d'enregistrement :

1 Intitulé du projet

Projet d'alimentation en eau d'un entrepôt de tracteurs et de pulvérisateurs viticoles. Création d'un forage d'eau pour le remplissage des pulvérisateurs et le besoin en eau sanitaire des employés dans le département de la Marne (51).
Prélèvement annuel maximal de l'ordre de 150 m3.

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

Maison CATTIER

Raison sociale

CATTIER

N° SIRET

3 1 2 8 4 2 0 5 7 0 0 0 1 9

Type de société (SA, SCI...)

Société par Actions Simplifiées (SAS)

Représentant de la personne morale : Madame

Monsieur

Nom

MARTI

Prénom(s)

Fabio

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
27.a) Forages pour l'approvisionnement en eau d'une profondeur supérieure ou égale à 50m.	Projet de création d'un forage d'alimentation en eau dont la profondeur est estimée à plus de 50m.

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Dans le cadre d'un projet d'alimentation en eau d'un entrepôt de tracteurs, la maison de champagne CATTIER souhaite créer un forage d'eau pour le remplissage des pulvérisateurs et le besoin en eau sanitaire des employés (douche). Le besoin maximal exprimé est de l'ordre de 150 m³/an. Il s'agit donc d'une demande inférieure à 1000 m³/an. La profondeur du forage est estimée à plus de 50 m.

Le forage en question capterait l'aquifère de la craie du Campanien inférieur, compris dans la masse d'eau référencée FRHG207 "Craie de Champagne Nord".

4.2 Objectifs du projet

L'objectif du projet est d'alimenter l'entrepôt de tracteurs et plus spécifiquement d'assurer le remplissage des pulvérisateurs viticoles et les besoins en eau sanitaire des employés (douche). Le besoin est estimé à 150m³/an.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

La demande de projet de création de ce forage porte sur la réalisation d'un ouvrage dont la profondeur est estimée à plus de 50 mètres de profondeur et dont l'exploitation est estimée à hauteur de 150m³/an.

L'ouvrage sera équipé d'un avant-puits de 273mm de diamètre en tubage acier plein (foration en 380mm de diamètre) jusqu'à 5 mètres de profondeur.

Colonne captante : foration au rotary en diamètre 220 mm jusqu'à 80 m.

Il sera équipé d'un tube PVC de diamètre 140/126 mm, en tubage plein entre +0,5 et 40 m environ, puis en tubage crépiné (fentes 2 mm) entre 40 et 80 m.

Il sera cimenté en tête dans l'espace annulaire et inter-annulaire jusqu'à 8 mètres de profondeur. La tête du forage disposera d'un bouchon de tête dans une dalle bétonnée qui permettra son étanchéité.

La profondeur de la nappe serait d'environ 35 m. les crépines du forage débuteraient quelques mètres plus en profondeur.

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Dans sa phase d'exploitation, le forage d'eau en question sera exploité sur des durées courtes de manière à remplir les pulvérisateurs viticoles et une cuve tampon pour l'alimentation en eau des douches du personnel.

Il sera exploité à un volume annuel maximal de 150 mètres cubes.

Cette eau servira à remplir les pulvérisateurs et à alimenter les employés en eau sanitaire.

Aucune destruction n'est prévue.

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

La présente demande d'examen au cas par cas rubrique 27.b pour la création d'un forage pour l'approvisionnement en eau d'une profondeur supérieure ou égale à 50 mètres.

Aucun autre dossier réglementaire n'est prévu.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Profondeur du forage	80 m
Diamètre de la colonne captante	PVC de 126/140mm de diamètre

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : Voie :

Lieu-dit :

Localité :

Code postal : BP : Cedex :

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : ° , " Lat. : ° , "

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : ° , " Lat. : ° , "

Point de d'arrivée : Long. : ° , " Lat. : ° , "

Communes traversées :

En bordure de la route départementale D40, au droit de la parcelle cadastrée ZA-54 sur la commune de Rilly-la-Montagne.

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone ZNIEFF de type 1 la plus proche est située à 1800 m au sud-sud-ouest de la zone d'étude (210002025 : "Bois et mares de Rilly-La-Montagne") Aucune zone ZNIEFF de type 2 n'est recensée dans le secteur d'étude
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se situe sur le parc naturel régional "Montagne de Reims" référencé FR8000024. Le projet n'aura pas d'incidences sur le PNR. Le volume produit sera minime à l'échelle de la nappe de la craie et l'emprise du forage sera faible. De plus, le projet respecte la charte du PNR de la Montagne de Reims.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site BASOL le plus proche du projet de création du forage est situé à 550 mètres au sud-sud-ouest et concerne une ancienne usine à gaz dont l'activité est terminée.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se situe au droit de la zone de répartition des eaux des nappes de l'Albien Néocomien. Néanmoins, il ne s'agit pas de la nappe qui sera captée par le forage prévisionnel. Le projet ne se situe donc pas dans une Zone de Répartition des Eaux.
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun site NATURA 2000 n'est situé à proximité du projet de forage (le site le plus proche est situé à plus de 5 km au nord-est du forage).
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet de forage est situé à plus de 2km au nord-est de l'église Sainte-Agathe située dans la commune de Villers-Allerand (51). Aucun autre site classé ne se trouve plus proche du projet.

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le forage exploitera la nappe de la craie (masse d'eau souterraine référencée FRHG207 « Craie de Champagne Nord ») à hauteur de 150 m ³ /an. Cela reste négligeable au regard de l'extension de cette masse d'eau et de sa recharge.
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le drainage à hauteur de 150 m ³ /an engendrera une modification négligeable de la nappe de la craie exploitée. Le forage sera exploité de façon ponctuelle et non continue dans le temps.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le prélèvement prévu de l'ordre de 150 m ³ /an. Du fait de sa quantité négligeable par rapport à la ressource contenue dans la nappe de la craie de la masse d'eau FRHG207 "Craie de Champagne Nord", le projet est en adéquation avec la ressource globale environnante. Chaque cycle de pompage générera un rabattement de la nappe. Chaque cycle sera court et ponctuel. Les niveaux d'équilibre reviendront rapidement.
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Du fait du faible débit annuel exploité ainsi que de la distance entre le projet de création du forage et les zones protégées et à intérêts écologiques, il n'est prévu aucune perturbation ou détérioration de la biodiversité existante.
Milieu naturel	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'espace naturel protégé « à portée réglementaire » le plus proche est situés à plus de 5 km (Zone Natura 2000). Parmi les autres zones à portée écologique, les zones les plus proches sont des ZNIEFF de type I, dont la plus proche est située à 1800 m au sud-sud-ouest . Compte-tenu de l'absence de connexion directe entre le forage et les espaces naturels protégés concernés, aucune incidence n'est prévue sur ceux-ci.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'emprise foncière du projet sera minime et ne dépassera pas 3 m ² , surface nécessaire à la margelle de protection autour de la tête du forage pour le protéger des infiltrations d'eaux superficielles et se prémunir contre tout déversement accidentel en nappe.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le forage pourra servir à l'alimentation en eau des douches. Toutes les mesures seront prises (protection de la nappe, écriteau "eau non potable", ...) pour se prémunir contre tout risque sanitaire.

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Au moment des travaux déplacement du matériel de forage. Les travaux sont prévus pour une durée de 15 jours. En phase exploitation, accès uniquement au maître d'ouvrage.	
	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les travaux sont susceptibles d'engendrer du bruit pendant les phases de foration. Au vu de l'environnement, cela ne générera pas de risques particuliers. Aucune nuisance sonore en exploitation.	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	De faibles vibrations sont possibles pendant les phases de foration. Cela n'aura pas d'incidences sur le milieu.	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
		Engendre-t-il des rejets liquides ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Pendant les phases de nettoyage et de pompages d'essai, des rejets d'eau auront lieu. Tout s'infiltrera dans la nappe à l'aval. Il n'y aura donc pas d'incidence sur le milieu.
		Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Ces eaux s'infiltreront en nappe naturellement. Les travaux n'auront pas d'incidences qualitatives sur le milieu ou quantitative.

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les déblais de foration sont réputés inertes et non pollués. Ils seront évacués du site à la fin des travaux vers une filière de stockage adaptée.
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Le projet de création du forage d'eau n'engendrera pas de modifications des écoulements souterrains et n'aura pas d'incidence sur le milieu.
Les cycles de pompages seront ponctuels dans le temps et de courte durée.

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

Au regard de l'absence d'incidences sur le milieu, il n'est pas prévu de mesures correctives, d'évitement ou de réduction.

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet de création du forage d'eau n'entraînera pas d'incidence quantitative et qualitative sur le milieu superficiel et l'exploitation à un volume de 150 m³/an n'aura pas d'incidence quantitative significative sur la ressource en eau globale et ne générera pas de surexploitation de la nappe de la craie.

Il ne paraît donc pas nécessaire de réaliser une évaluation environnementale.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié .	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input checked="" type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

① Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	Annexe 7 - Note d'incidences du projet	<input type="checkbox"/>
2		<input type="checkbox"/>
3		<input type="checkbox"/>
4		<input type="checkbox"/>
5		<input type="checkbox"/>

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

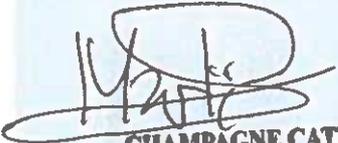
Nom MARTI

Prénom Fabio

Qualité du signataire Directeur technique

À Chigny les Roses

Fait le 08/09/2023


CHAMPAGNE CATTIER
6 et 11, rue Dom Pérignon
51500 CHIGNY LES ROSES
Tel: 03 26 03 42 11

Signature du (des) demandeur(s)